

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21780 - 80ÈME ANNÉE

LE PCR ET LE CENTENAIRE DE PAUL VERGÈS : AFFICHE OFFICIELLE



Le Parti communiste Réunionnais salue l'événement qui constitue le centenaire de la naissance de Paul Vergès, le 5 mars 2025.

Il reste dans la mémoire collective comme le fondateur de notre organisation politique.

Le peuple réunionnais lui voue une grande admiration. Beaucoup de personnes regrettent ses projets entravés ou inachevés.

Pour notre part, l'œuvre majeure de Paul Vergès a été une analyse historique de la société réunionnaise et l'examen de ses perspectives d'avenir.

Cette analyse conclut à l'existence d'un peuple réunionnais qui s'affirme au fur et à mesure de la lutte pour ses droits fondamentaux et pour l'amélioration de sa vie quotidienne. Ces thèses sont à la base du Congrès fondateur du PCR, le 18 mai 1959.

Le centenaire de la naissance de Paul Vergès doit nous rappeler une banalité : nous n'avons qu'une seule vie, et qu'au soir de cette existence éphémère, vient le bilan et la continuité.

Le PCR consacre le week-end du 17 et 18 mai à une réflexion approfondie, de l'extrait ci-dessus qui s'apparente, à bien des égards, à un testament politique.

La participation est libre. Les contributeurs ont jusqu'au 17 avril 2025 pour s'inscrire.

Cette rencontre concerne les étudiants, chercheurs, journalistes, enseignants, responsables sociaux, culturels et politiques.

Des précisions seront apportées aux personnes intéressées.

Parti Communiste Réunionnais

COMMUNIQUÉ DU PCR LE PORT : LE PORT EN MOUVEMENTÀ REÇULONS.

Que retenir de 2024 ? De quel « mouvement » le maire peut-il se prévaloir ?

Les Portoïis sont des gens fiers de leur histoire et de celle de leur ville. Et instruits par cette Histoire, des Portoïis connaissent assez cette histoire pour savoir quand la ville avance véritablement et quand elle fait du « sur place » maquillé par un maire vantard.

Ce qu'ils retiennent d'abord de 2024, c'est que le maire du Port a été, l'an dernier, l'un des rares élus de l'île avoir été jugé et sanctionné en première instance pour corruption.

Condamné à 5 ans d'inéligibilité – entre autres – cet élu continue à parader, à « causer dans le poste » et espère même échapper aux conséquences de son inconséquence, en faisant appel du jugement du 17 décembre 2024.

Pour les Portoïis, c'est une honte collective. Les voici pour la première fois de leur histoire affligés d'un premier magistrat qui s'est surtout illustré jusqu'à présent par sa volonté d'effacer de la mémoire des habitants les actes de ses prédécesseurs, qu'il remplace par des gestes cosmétiques sur la ville (des pots de fleurs un peu partout, une dénaturación du parc boisé, etc.).

Alors que retenir vraiment de 2024 ? Que cela fait 10 ans que le maire de la ville vit – sans le dire – sur les acquis du travail de ses prédécesseurs et qu'il se dit « en mouvement » comme peut l'être quelqu'un qui pédale dans la choucroute.

Et le maire nous annonce crânement, dans son journal municipal, que cela va continuer!

Qui a envie que cette mascarade continue ?

Section PCR Le PORT

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS : LE GOUVERNEMENT A « ENTERRÉ » L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



À quelques jours de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, l'ONG Oxfam France a estimé que les mesures annoncées par le président français Emmanuel Macron en faveur de l'égalité femmes-hommes « tardent ».

Selon l'ONG, les budgets sont « insuffisants » et les mesures annoncées « tardent », parmi elles, Emmanuel Macron avait promis une plus grande égalité femmes-hommes. Mais depuis, cette promesse a été « enterrée », a assuré l'ONG Oxfam France.

Dans un communiqué, l'ONG a indiqué que « partout dans le monde, les femmes gagnent et possèdent moins que les hommes. En France, les salariées françaises gagnent en moyenne 23,5% de moins que les salariés français. Ces inégalités persistentes s'expliquent par plusieurs raisons, à commencer par une surreprésentation des femmes dans les secteurs les moins valorisés et les moins rémunérés et dans lesquels, très souvent, les conditions de travail sont les plus précaires ».

Les mesures annoncées - « *congés de naissance partagés équitablement* », service public de la petite enfance, réforme de l'index de l'égalité professionnelle - « *tardent à se concrétiser* », s'alarme-t-elle. Or « *un réel service public de la petite enfance est un impératif pour réduire les inégalités femmes-hommes quand on sait que ce sont les femmes qui continuent de sacrifier leur carrière professionnelle à l'arrivée des enfants* », a souligné Sandra Lhote Fernandes, responsable de la campagne justice de genre au sein de l'ONG.

Cette dernière a exhorté également le gouvernement à mettre en place une « *loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles* », une demande formulée en novembre par une coalition d'associations féministes et écartée par le gouvernement Barnier de l'époque.

Face aux critiques, Emmanuel Macron, qui a fait de la lutte pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes « *une grande cause nationale* », s'est à plusieurs reprises défendu de toute inaction, estimant être « *inattaquable* » sur ces questions.

L'exécutif met notamment en avant un soutien financier accru à la ligne d'écoute associative 3919 destinée aux femmes victimes de violence, le déploiement des téléphones « *grave danger* » et des bracelets anti-rapprochement, ou encore l'indice de l'égalité professionnelle.

La ministre chargée de l'Égalité femmes-hommes, Aurore Bergé, a assuré début février que le budget est en hausse de 20% pour 2025, avec des crédits s'élevant à 94 millions d'euros pour affronter ce problème.

« *Le budget du ministère des droits des femmes pour 2025 c'est à peine la moitié de ce qu'a coûté l'organisation des législatives anticipées de juin dernier* », a dénoncé Oxfam France, qui déplore un budget « *aveugle aux inégalités de genre* »

Oxfam France propose la mise en place de 15 mesures « *d'urgence* », parmi lesquelles l'introduction d'« *éga-conditionnalités* » dans la commande publique, la revalorisation des secteurs les plus féminisés, le renforcement de l'index Egapro ou encore la mise en place effective d'un « *congé d'au moins 6 mois partagé entre les deux parents* ».

Le rapport d'Oxfam France s'ajoute à celui de la Cour des comptes qui avait assuré en septembre 2023 que « *la politique d'égalité, malgré une mobilisation indéniable, quoi qu'inégale selon les sujets, ne se traduit encore que par des avancées limitées* ».

« *Les temps forts et annonces ont donné une visibilité à la question. Toutefois, la désignation comme 'grande cause nationale' de l'égalité entre les femmes et les hommes ne s'est pas traduite par la définition et la déclinaison d'une stratégie globale continue* », a souligné le rapport, qui concerne la politique menée entre 2017 et 2022.





KOSSA IN SHOZ : LA FOTOSYNTÈZ...

Kaziman toute bann vézétal dopi lo pli pti zèrb ziska bann gran pyédboi i ansèrv la fotosintèz pou zot dévlo pé. Bann vézétal vèr i dévlo pé par la fotosintèz pou 99% an parmi zot-1% i viv an parazite.

Wala lo tik-tak la fotosintèz :

- In plante sansa in pyédboi i trape lo gaz karbonik par son bann fèyemé i trape galman dolo épi bann sèl minéro par son rassine.
- Solèy par son bann réyon i pèrmète lo vézétal pou done glukoz i ansèrv ali konm manzé.
- Bann plante épi bann pyé d'boi i rozète l'oxijène li néna an sirpliss.

Kan i ariv la nuite bann vézétal i réspire ;zot i konsome l'oxijène épi zot i rojète lo gaz karbonik. An pti kantité.

Pou kossa mi di sa ?

Pars bann plante , bann zèrb épi bann pyé d'boi sé par zot la vi i kontinyé. Poitan so matin mwïn la antann dann radio

demoune apré dir drol zafèr. Kossa zot téi roprosch la komine ? Zot téi roprosch la komine pars son bann tyravayèr i koupe pa assé bann pyé d'boi... Mi ékoute é mi panss lo lanimatèr i sav dir lo moune in plante, in pyé d'boi sa lé préssyé. I koupe pa sa a tor an travèr pars zot i nourri la vi.

Mwïn la antann in zour laba Sin-Pol pa to lwin létan in zour la koupe inpyé d'boi néna sissan zan. Pou in péi jenn konm nou sa lé inportan. Ziss dovan mon kaz néna in pyé d'boi dofin é sa lé gran é zoli, intéressan vèye pa koman mé sa lé protéjé. I par émèm dann bann komine néna bann pyé d'boi rozistré, konsèrvé é interdi koupé siouplé.

Alor mézami i fo la plass pou la biodivèrssité pars la biodiversité sé la vi ; alimèm i vanz pou la vi.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433